

---

**Présidence : Autriche**

## 283ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 18 mai 2000

Ouverture : 10 h 20

Clôture : 12 h 25

2. Présidence : Mme J. Stefan-Bastl  
M. H-P Glanzer

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Répression des médias dans la République fédérale de Yougoslavie* : Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/8/00), Présidence (SEC.INF/261/00), Portugal - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/275/00), Canada, Suisse, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/280/00) (SEC.DEL/133/00), Norvège, Fédération de Russie, Albanie
- b) *Visite du Ministre de la défense de la République fédérale de Yougoslavie à Moscou du 7 au 12 mai 2000* : Portugal - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/276/00), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/281/00), Croatie

- c) *Retour du Groupe d'assistance de l'OSCE en Tchétchénie* : Présidence, Portugal - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/278/00), Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, République tchèque
- d) *Réunion ministérielle du Réseau de sécurité humaine à Lucerne, Lucerne, 11 et 12 mai 2000* : Suisse (SEC.DEL/130/00)
- e) *Rencontre entre le Président de la République de Moldavie et les dirigeants de la Transnistrie le 16 mai 2000* : Moldavie (SEC.DEL/132/00)
- f) *Situation en Lettonie* : Fédération de Russie, Lettonie

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE CONTROLE DE L'OSCE A SKOPJE  
CHARGEE D'EVITER LE DEBORDEMENT DU  
CONFLIT

Chef de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit, Portugal - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/277/00), Ukraine, Suisse, Etats-Unis d'Amérique, Roumanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES ELECTIONS EN BOSNIE-  
HERZEGOVINE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 350 (PC.DEC/350) sur les élections en Bosnie-Herzégovine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Pays-Bas, Présidence, Canada

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE PLAN D'ACTION DE L'OSCE  
CONCERNANT L'EGALITE ENTRE LES SEXES  
(Aucune décision adoptée)

Présidence

Point 5 de l'ordre du jour : POURSUITE DE L'EXAMEN PAR L'OSCE DE LA QUESTION DE LA YOUGOSLAVIE (SERBIE ET MONTENEGRO)

Présidence

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA PRESIDENCE EN EXERCICE

Aucune déclaration

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

*Visite de délégations de l'OSCE en Asie centrale du 9 au 14 juillet 2000* : Directeur du Centre de prévention des conflits

Point 8 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Recrutement de personnel pour l'opération d'observation des frontières dans le cadre de la Mission de l'OSCE en Géorgie* : Présidence
- b) *Atelier sur la sécurité coopérative en Europe et son intérêt pour l'Asie-Pacifique : l'expérience de l'OSCE, Singapour, 31 mai - 2 juin 2000* : Allemagne (PC.DEL/279/00)
- c) *Réunion du Comité des ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg, les 10 et 11 mai 2000* : Italie (SEC.GAL/45/00)

4. Prochaine séance :

Jeudi 25 mai 2000 à 10 heures, Redoutensaal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/350

18 mai 2000

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

---

**283ème séance plénière**

PC Journal No 283, point 3 de l'ordre du jour

**DECISION No 350**  
**SUPERVISION ET DATES DES ELECTIONS GENERALES**  
**EN BOSNIE-HERZEGOVINE**

Le Conseil permanent,

Prenant également en considération la recommandation formulée par le Comité directeur du Conseil de mise en oeuvre de la paix réuni à Lisbonne le 5 mai 2000, ainsi que les déclarations faites par le Haut Représentant, l'Ambassadeur Wolfgang Petritsch, et par le chef de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, l'Ambassadeur Robert Barry, à sa séance du 11 mai 2000,

- Décide que l'OSCE supervisera les élections générales en Bosnie-Herzégovine à l'automne 2000 ;
- Recommande à la Commission électorale provisoire de prendre une décision sur la tenue d'élections générales le 11 novembre 2000 ;
- Autorise le Secrétaire général à prendre les mesures préparatoires nécessaires.